

DOCTRINE RELATIVE AUX TERRASSES PENDANT LES JOP				
		Terrasses fermées	Terrasses sur trottoir	Terrasses sur emplacement stationnement
1	Voies d'approche spectateur (zone d'approche) lorsque ces voies sont activées	autorisées	interdites sauf terrasses fermées	interdites
2	Voie réservée olympiques (VROP) (hors voies d'approche spectateur) du 1er juillet au 11 septembre	autorisées	autorisées	interdites ou autorisées jusqu'à 48h avant l'activation de la voie si engagement sur le démontage du platelage auprès de la mairie
3	Voie de délestage des VROP (hors voies d'approche spectateur) du 1er juillet au 11 septembre	autorisées	autorisées	interdites ou autorisées jusqu'à 48h avant l'activation de la voie si engagement sur le démontage du platelage auprès de la mairie
4	Voie concourante structurante (hors voies d'approche spectateur) du 1er juillet au 11 septembre	autorisées	autorisées	autorisées
5	Périmètre rouge (hors voies d'approche spectateur) du 1er juillet au 8 septembre	autorisées	autorisées	interdites ou autorisées jusqu'à 48h avant la première activation du périmètre si engagement sur le démontage du platelage auprès de la mairie
6	Périmètre bleu (hors voies d'approche spectateur) du 1er juillet au 8 septembre	autorisées	autorisées	autorisées
7	Voie concourante "normale"	autorisées	autorisées	autorisées
8	Epreuves sur routes : parcours de l'épreuve et jours de familiarisation Les jours d'épreuves et de familiarisation	autorisées	autorisées, mais repliées les jours d'épreuves et familiarisation planchers mobiles interdits	autorisées, mais repliées les jours d'épreuves et familiarisation interdites, les terrasses identifiées par Paris 2024 comme problématiques sur le linéaire
9	Epreuves sur routes : zone rouge de l'épreuve et jours de familiarisations	autorisées	autorisées	autorisées
10	SILT gris CER 1 J-8 (accès avec inscription sur la plateforme et QR code) Du 18 au 26 juillet	autorisées	autorisées sauf identifiées comme problématiques pour le montage (quais hauts...) et/ou sur parcours d'approche spectateurs CER le 26 juillet	autorisées sauf identifiées comme problématiques pour le montage (quais hauts...) et/ou sur parcours d'approche spectateurs CER le 26 juillet